

## LA JOURNÉE SCIENTIFIQUE - 04 NOVEMBRE 2019

### PROGRAMME

Le Comité Scientifique de l'Initiative AAA présentera et discutera lors de la Journée Scientifique les quatre thèmes suivants: **“Sol”**, **“Eau”**, **“Gestion des Risques”** et **“Finance”**. Il est prévu de développer des actions spécifiques après la réunion pour promouvoir et mettre en œuvre des projets concrets sur ces thèmes.

#### **Panel 1. L'état des sols et l'adaptation au changement climatique en Afrique**

La gestion des sols et le changement climatique sont intrinsèquement liés. D'une part, les sols constituent le deuxième plus grand stockage de carbone après les océans. D'autre part, la hausse des températures et la modification des régimes de précipitations peuvent entraîner une érosion des sols, une perte de fertilité et une diminution de la capacité des sols à sécuriser la production alimentaire.

Les décideurs et les spécialistes des sols reconnaissent de plus en plus que la dégradation des sols est l'une des causes fondamentales de la baisse de la productivité agricole en Afrique et que, si le processus de dégradation n'est pas maîtrisé, de nombreuses régions du continent souffriront davantage de l'insécurité alimentaire. Malheureusement, il n'y a pas de consensus sur l'étendue et la gravité de la dégradation des sols ou de ses impacts sur l'ensemble des régions africaines. Le manque d'informations et de données concernant les sols est considéré comme l'un des principaux obstacles à la réduction de la dégradation des sols, à l'amélioration de la productivité agricole et à l'adoption d'une gestion durable des terres par les petits agriculteurs.

Il est urgent d'intervenir proactivement pour arrêter et inverser la dégradation des sols sur le continent africain. La gestion actuelle des sols ne paraît pas actuellement suffisamment robuste pour faire face aux impacts du changement climatique, alors que des bonnes pratiques de gestion durable pourront effectivement améliorer la séquestration du carbone dans les sols.

Conscient de l'importance de la gestion durable des sols et de l'immense potentiel de séquestration de carbone, le Royaume du Maroc a lancé l'Initiative AAA. Cette Initiative est en synergie avec d'autres initiatives, notamment l'Initiative française 4pour1000, visant à accroître le stock de carbone dans les sols.

Ce panel a pour objectif de souligner l'importance de la gestion des sols dans le développement de solutions agricoles durables pour l'adaptation au changement climatique en Afrique, en appelant à une synergie entre différentes initiatives, en matière de gestion durable et de résiliente des sols. En effet, le panel aspire à répondre aux questions suivantes:

1. Comment une gestion des sols résiliente en Afrique parviendra-t-elle à améliorer la capacité d'adaptation au changement climatique pour la sécurité alimentaire ?
2. Un système d'information sur les sols, développé pour l'Afrique, contribuerait-il à de meilleures pratiques de gestion des sols pour d'adaptation au changement climatique ?
3. Des outils d'agriculture de précision peuvent-ils être mis en œuvre en Afrique et peuvent-ils contribuer à l'adaptation de l'Afrique au changement climatique ?
4. Quelles autres initiatives pertinentes peuvent tirer parti des programmes AAA pour l'adaptation de l'Afrique au changement climatique ?

## **Panel 2. Optimiser la sécurité alimentaire en renforçant la résilience de l'eau en Afrique**

Le changement climatique touche tous les pays, mais l'Afrique souffre davantage en termes de sécurité alimentaire, d'aménagement de l'eau et de phénomènes météorologiques extrêmes tels que la sécheresses, les inondations et les cyclones.

L'Afrique se caractérise par une capacité insuffisante d'adaptation, reflétant l'état actuel de l'aménagement de l'eau, de sorte que le nombre de victimes de catastrophes est relativement plus élevé que dans l'autres régions du monde. La variabilité et le changement climatiques doivent être abordés parallèlement aux autres facteurs constitutifs de l'insécurité hydrique sur le continent.

Les projections climatiques et les trajectoires hydrométéorologiques possibles fournissent de nombreuses preuves attestant que les ressources en eau sont vulnérables et peuvent être fortement affectées par le changement climatique, avec des conséquences très diverses sur les sociétés humaines et les écosystèmes. Ces projections prévoient une diminution de la disponibilité en eau dans les régions du nord et du sud de l'Afrique mais une augmentation de la disponibilité en eau en Afrique équatoriale orientale. Ainsi, les régions sèches deviendront plus arides et les régions humides deviendront plus humide, avec pour conséquence, un besoin de stratégies d'adaptations différenciées.

La sécurité de l'eau est à la fois une préoccupation croissante et un impératif de développement d'une agriculture durable et donc de sécurité alimentaire en Afrique. L'exploitation des ressources en eau disponibles en Afrique demeure très faible (5%), en raison de l'insuffisance des investissements dans le développement et la gestion des ressources en eau. Le déficit d'infrastructures de mobilisation et de distribution de l'eau en Afrique constitue un sérieux défi pour les perspectives de croissance socio-économique. Les niveaux d'investissement ont été jusqu'à présent insuffisants. Les gouvernements africains sont appelés à promouvoir un environnement propice, notamment une législation appropriée, des partenariats public-privé, la participation des communautés locales et des incitations économiques favorisant le renforcement des infrastructures d'approvisionnement en eau pour la sécurité alimentaire et une croissance durable.

Ce panel a pour objectif de souligner l'importance de l'eau en Afrique et s'attachera à répondre aux questions suivantes :

1. Quels sont les principaux obstacles au renforcement de la maîtrise de l'eau en Afrique et est-ce qu'il y a des différences régionales significatives ?
2. Quel est le rôle des infrastructures hydrauliques dans la réduction des catastrophes naturelles, l'amélioration du développement socio-économique et la préservation des écosystèmes ?
3. Pourquoi une approche intégrée visant à renforcer la résilience des ressources en eau douce est-elle si importante pour l'Afrique ?
4. La sécurité alimentaire est en partie assurée par un développement approprié de l'irrigation. Quel est l'état des lieux des systèmes d'irrigation et quelles sont les bonnes pratiques en Afrique à reproduire, à petite ou à grande échelle ?
5. Comment les pays africains devraient-ils gérer des principaux impacts et pressions, notamment de l'activité humaine, du déclin des écosystèmes et du changement climatique sur l'état écologique des eaux et sur la sécurité alimentaire ?
6. Comment pouvons-nous renforcer et affermir les partenariats entre les secteurs public et privé afin de consolider la sécurité de l'eau en Afrique ?
7. Comment renforcer les capacités des acteurs aux niveaux régional, national et local pour traiter les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée en matière de sécurité de l'approvisionnement en eau ?

### **Panel 3. La gestion des risques climatiques : L'assurance agricole en Afrique**

Toutes les activités économiques sont soumises à diverses sources de risques. L'agriculture est exposée à plusieurs facteurs de risques, notamment engendrés par les aléas climatiques exacerbés. Par le changement climatique, ou d'autres risques liés à la volatilité des prix sur les marchés. Ces risques entraînent une variabilité relativement élevée en termes de production et de revenu. Face aux aléas climatiques, deux stratégies sont généralement mises en œuvre :

- La première consiste à agir dans la prévention, par des actions ex ante qui évitent ou limitent la variabilité de la production. Différentes techniques agricoles permettent de réduire la sensibilité aux aléas climatiques : systèmes de culture sans travail du sol, irrigation et drainage, utilisation de variétés adaptées à l'environnement local, lutte intégrée contre les maladies et ravageurs, lutte contre l'érosion des sols, etc.

- La deuxième consiste à réagir à un aléa climatique pour compenser la perte de revenus liée à la baisse ou la perte de production. L'intervention peut être publique (à titre d'exemple : l'indemnisation lors d'une catastrophe naturelle) et/ou privée (comme dans le cas de l'assurance récolte).

La prévention ne suffit pas ; il faut agir en aval du risque pour limiter son impact sur le revenu de l'agriculteur. Les stratégies ex post de gestion des risques appartiennent à trois catégories : les risques peuvent être assumés, transférés ou gérés. Néanmoins, au cours des dernières années, un nombre croissant de programmes pilotes en Afrique ont mis en place une assurance agricole (y compris une assurance indicielle) pour gérer le risque covariant (un risque qui concerne simultanément un grand nombre de personnes) dans le secteur agricole. Forte de son expérience réussie au Maroc, la Mutuelle Agricole Marocaine D'Assurances (MAMDA) a accompagné les pays africains dans le développement de l'assurance agricole.

Ainsi, depuis 2016, des accords de coopération ont été signés, dans le cadre de la coopération Sud-Sud avec huit pays africains (Côte d'Ivoire, Rwanda, Tanzanie, Madagascar, Nigéria, Ghana, Burkina Faso et Zambie). De nombreux défis spécifiques au contexte africain doivent être surmontés, tels que l'absence de profondeur et la qualité des données de rendement et / ou des données météorologiques, l'absence et/ ou la fiabilité des stations météorologiques, les faibles budgets de l'États pour les subventions aux primes et à la structuration de l'écosystème de l'assurance agricole (l'organisation de l'assurance, l'existence de coopératives, etc.). La combinaison de l'importance de l'agriculture dans les économies africaines et des effets dévastateurs des catastrophes sur la production agricole entraînera inévitablement le recours à l'assurance comme moyen efficace d'atténuer les risques et de développer la finance rurale.

Ce panel vise à souligner l'importance de l'assurance agricole en Afrique et tend à répondre aux questions suivantes :

1. Quel est l'intérêt des pays africains pour développer l'assurance agricole dans le contexte de la gestion des risques climatiques ?
2. Quels sont les défis à relever pour mettre en place ce type de produit ?

#### **Panel 4. Financer l'adaptation de l'agriculture africaine**

En Afrique, l'agriculture représente entre 25% et 70% du produit intérieur brut dans la plupart des pays, et emploie plus de 70% de la main-d'œuvre, principalement dans de petites exploitations familiales. Malgré ce rôle socio-économique majeur, la productivité agricole reste inférieure à celle d'autres régions du monde et ce déficit s'aggrave devant les effets du changement climatique.

Afin d'encourager les agriculteurs à adopter les technologies améliorées et pratiques adaptées et nécessaires en vue de l'augmentation de la productivité agricole, et afin de renforcer la résilience au changement climatique et générer plus de revenus, il est nécessaire d'accroître les investissements dans le secteur. Cela nécessite un investissement public accru, comme le prévoit la Déclaration de Maputo, mais également un meilleur accès au financement privé, y compris dans le secteur bancaire. En effet, le manque d'accès au financement est une contrainte majeure pour les agriculteurs qui souhaiteraient investir dans la gestion durable de leurs terres, puisque seuls 6% des agriculteurs africains bénéficient actuellement du crédit bancaire. Plusieurs facteurs concourent à cette situation : la fragmentation des exploitations, la multiplicité et la diversité des besoins de financement, le manque de garantie et d'assurance, le déficit d'organisation des secteurs agricoles, etc. Cependant, malgré la complexité du financement de l'agriculture, le Maroc a une expérience convaincante : avec le Plan Maroc Vert, le Maroc a renforcé, modernisé et diversifié son agriculture, en s'appuyant notamment sur l'accès des agriculteurs au financement bancaire. Le Crédit Agricole du Maroc, un leader du secteur depuis près de 60 ans, a mis en place un système innovant permettant de financer plus de 30% des agriculteurs marocains, quel que soit leur taille et leur profil de risque. Ce système repose notamment sur la complémentarité entre la banque commerciale traditionnelle, « Tamwil el Fallah », filiale du mesocrédit agricole, et la Fondation ARDI, filiale du microcrédit rural. Cette complémentarité permet de couvrir tous les besoins de financement des exploitations agricoles pour mieux développer leurs projets. Ainsi, les fonds mobilisés au niveau international, dans le cadre de l'Initiative AAA, peuvent être redéployés et distribués à leurs bénéficiaires ultimes, c'est-à-dire des gestionnaires d'exploitations de différentes tailles et caractéristiques, leur permettant d'investir dans une agriculture résiliente au changement climatique.

Ce modèle unique, comptant une décennie d'expérience et bénéficiant d'une reconnaissance internationale, convient aux pays africains dont les secteurs agricoles sont pour la plupart confrontés aux mêmes défis que le Maroc. Conscient de l'urgence des problématiques climatiques et partenaire fortement mobilisé au sein de l'Initiative AAA, le Crédit Agricole du Maroc s'est engagé à partager son expertise en Afrique, dans le domaine du financement de l'agriculture, afin de soutenir le développement de projets d'adaptation de l'agriculture au changement climatique sur le continent. En outre, et en plus du financement bancaire, de nombreux fonds à impact ont vu le jour ces dernières années, en parfaite adéquation avec le souhait des investisseurs de générer non seulement un retour sur investissement financier, mais également de créer de la valeur pour les agriculteurs, en particulier les plus jeunes, et de promouvoir le développement d'une agriculture durable (Fonds LDN, etc.).

Ce panel a pour objectif de souligner l'importance du financement des programmes AAA en Afrique and aspire à répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les interactions et les complémentarités entre les différents opérateurs financiers ?
2. Quels sont les mécanismes permettant de maximiser les synergies et de renforcer l'adoption, par les agriculteurs africains, des pratiques durables et résilientes ?